

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE4^{ème} séance de l'année 2016

Lundi 11 avril 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.04.04/275

Budget annexe Assainissement 2016
Affectation des résultats de l'exercice 2015

L'an deux mille seize, le lundi 11 avril, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 4 avril 2016.

Présents : 33		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3
<u>Vice-Présidents :</u>
M. Jacques BANGOU (1 ^{er} Vice-Président) Procuration à Mme Josiane GATIBELZA
M. Georges DAUBIN (2 ^{ème} Vice-Président) Procuration à M. Justin DESSOUT
Mme Francesca FAITHFUL Procuration à Mme Nadiadh SURVILLE

Excusés non représentés : 6
<u>Vice-Présidents :</u>
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente)
M. Georges BREDENT (8 ^{ème} Vice-Président)
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
M. Georges BERGINA
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

Absents : 8
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
M. Fabert MICHELY
Mme Marlène MELISSE-MIROITTE
M. Max CELIGNY
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
Mme Célia HATCHI-MIMIETTE
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA
Mme Nadège THÉOPHILE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- VU l'Instruction comptable des communes M14 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2016.03.03/253 du 9 mars 2016 prenant acte du débat sur les orientations budgétaires 2016 ;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 7 avril 2016 ;

A l'unanimité des présents, le Conseil Communautaire a élu *Monsieur Rosan RAUZDUEL*, 3^{ème} Vice-Président, pour assurer la présidence concernant le vote du Compte Administratif 2015 établi par *Monsieur Eric JALTON*, Président, qui quitte temporairement la séance pour la phase de vote.

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE,

À LA MAJORITÉ ET 1 ABSTENTION (*M. Harry DURIMEL*);

ARTICLE 1- D'affecter l'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de

753 540,56 €

en section d'investissement au compte 1068 pour 753 540,56 €.

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

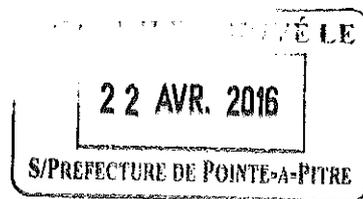
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le

15 AVR. 2016



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le 22 AVR. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 26 AVR. 2016
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 26 AVR. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 26 AVR. 2016
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 26 AVR. 2016

1944

1944

1944

1944

1944

1944

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE4^{ème} séance de l'année 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.04.04/276

Lundi 11 avril 2016

Budget Principal 2016**Affectation des résultats de l'exercice 2015**

L'an deux mille seize, le lundi 11 avril, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 4 avril 2016.

Présents : 33		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3
<u>Vice-Présidents :</u>
M. Jacques BANGOU (1 ^{er} Vice-Président) Procuration à Mme Josiane GATIBELZA
M. Georges DAUBIN (2 ^{ème} Vice-Président) Procuration à M. Justin DESSOUT
Mme Francesca FAITHFUL Procuration à Mme Nadiah SURVILLE

Excusés non représentés : 6
<u>Vice-Présidents :</u>
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente)
M. Georges BREDENT (8 ^{ème} Vice-Président)
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
M. Georges BERGINA
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

Absents : 8
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
M. Fabert MICHELY
Mme Marlène MELISSE-MIROITTE
M. Max CELIGNY
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
Mme Célia HATCHI-MIMIETTE
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA
Mme Nadège THÉOPHILE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- VU l'Instruction comptable des communes M14 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2016.03.03/253 du 9 mars 2016 prenant acte du débat sur les orientations budgétaires 2016 ;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 7 avril 2016 ;

A l'unanimité des présents, le Conseil Communautaire a élu *Monsieur Rosan RAUZDUEL*, 3^{ème} Vice-Président, pour assurer la présidence concernant le vote du Compte Administratif 2015 établi par *Monsieur Eric JALTON*, Président, qui quitte temporairement la séance pour la phase de vote.

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ;

ARTICLE 1- D'affecter l'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de

7 759 338,42 €

en section de fonctionnement au compte R002 (*résultat reporté*) pour 2 759 338,42 €

en section d'investissement au compte 1068 pour 5 000 000 €.

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

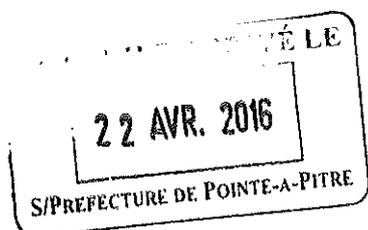
Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le **15 AVR. 2016**



Le Président

Eric JALTON



22 AVR. 2016

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le

26 AVR. 2016

26 AVR. 2016

26 AVR. 2016

26 AVR. 2016

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE4^{ème} séance de l'année 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.04.04/277

Lundi 11 avril 2016

Fixation des taux d'imposition
des taxes directes locales
pour l'exercice 2016

22 AVR. 2016
S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

L'an deux mille seize, le lundi 11 avril, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 4 avril 2016.

Présents : 33		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLLA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3
<u>Vice-Présidents :</u>
M. Jacques BANGOU (1 ^{er} Vice-Président) Procuration à Mme Josiane GATIBELZA
M. Georges DAUBIN (2 ^{ème} Vice-Président) Procuration à M. Justin DESSOUT
Mme Francesca FAITHFUL Procuration à Mme Nadiyah SURVILLE

Excusés non représentés : 6
<u>Vice-Présidents :</u>
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente)
M. Georges BREDENT (8 ^{ème} Vice-Président)
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
M. Georges BERGINA
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

Absents : 8
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
M. Fabert MICHELY
Mme Marlène MELISSE-MIROITTE
M. Max CELIGNY
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
Mme Célia HATCHI-MIMIETTE
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA
Mme Nadège THÉOPHILE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L5211-1 et suivants;
- VU le Code Général des impôts et notamment les dispositions de l'article 1467 et suivants;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU l'état 1259 FPU portant notification à CAP Excellence des bases prévisionnelles de fiscalité locale pour l'exercice 2016;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant que le produit attendu de cotisation foncière des entreprises s'élève à 20 940 622 € et que le produit attendu des trois autres taxes ménages s'élève à 10 332 298 € ;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 7 avril 2016 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE,

À LA MAJORITÉ ET 1 ABSTENTION (M. Harry DURIMEL);

ARTICLE 1- De fixer le taux de CFE à **24,94 %** sans augmentation par rapport à l'exercice 2015.

ARTICLE 2- De fixer le taux des trois autres taxes comme suit :

TAXES	BASES 2016	TAUX en (%)	PRODUITS
Taxe d'Habitation (<i>sans changement</i>)	82 408 000	11, 71	9 649 977
Taxe Foncière (<i>bâti</i>) (<i>sans changement</i>)	133 513 000	0, 5	667 565
Taxe Foncière (<i>non bâti</i>) (<i>sans changement</i>)	550 600	2, 68	14 756
TOTAL			10 332 298 €

ARTICLE 3- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 4- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

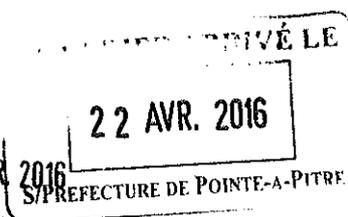
Pointe-à-Pitre, le **15 AVR. 2016**

Le Président



Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **22 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **26 AVR. 2016**



26 AVR. 2016

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE4^{ème} séance de l'année 2016

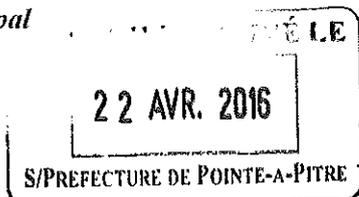
DÉLIBÉRATION N°2016.04.04/278

Lundi 11 avril 2016

Vote des budgets primitifs 2016

Budget Principal

L'an deux mille seize, le lundi 11 avril, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 4 avril 2016.



Présents : 33		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3
<u>Vice-Présidents :</u>
M. Jacques BANGOU (1 ^{er} Vice-Président) Procuration à Mme Josiane GATIBELZA
M. Georges DAUBIN (2 ^{ème} Vice-Président) Procuration à M. Justin DESSOUT
Mme Francesca FAITHFUL Procuration à Mme Nadiah SURVILLE

Excusés non représentés : 6
<u>Vice-Présidents :</u>
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente)
M. Georges BREDENT (8 ^{ème} Vice-Président)
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
M. Georges BERGINA
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

Absents : 8
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
M. Fabert MICHELY
Mme Marlène MELISSE-MIROITTE
M. Max CELIGNY
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
Mme Célia HATCHI-MIMIETTE
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA
Mme Nadège THÉOPHILE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'Instruction comptable des communes M14;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU l'état 1259 FPU portant notification à CAP Excellence des bases prévisionnelles de fiscalité locale pour l'exercice 2016;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 7 avril 2016 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1- De voter le Budget primitif 2016 du *Budget Principal* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section de fonctionnement	Crédits votés en 2016	62 328 054,60	65 087 393,02
	Restes à réaliser de 2015	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement de 2015 reporté	2 759 338,42	0,00
	Total Section de Fonctionnement	65 087 393,02	65 087 393,02
Section d'investissement	Crédits votés en 2016	24 570 493,72	36 173 496,68
	Restes à réaliser de 2015	3 811 332,92	862 510,16
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 654 180,20	0,00
	Total Section d'Investissement	37 036 006,84	37 036 006,84
TOTAL DU BUDGET		102 123 399,86	102 123 399,86

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

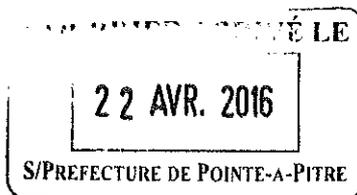
Pointe-à-Pitre, le **15 AVR. 2016**

Le Président

Eric JALTON

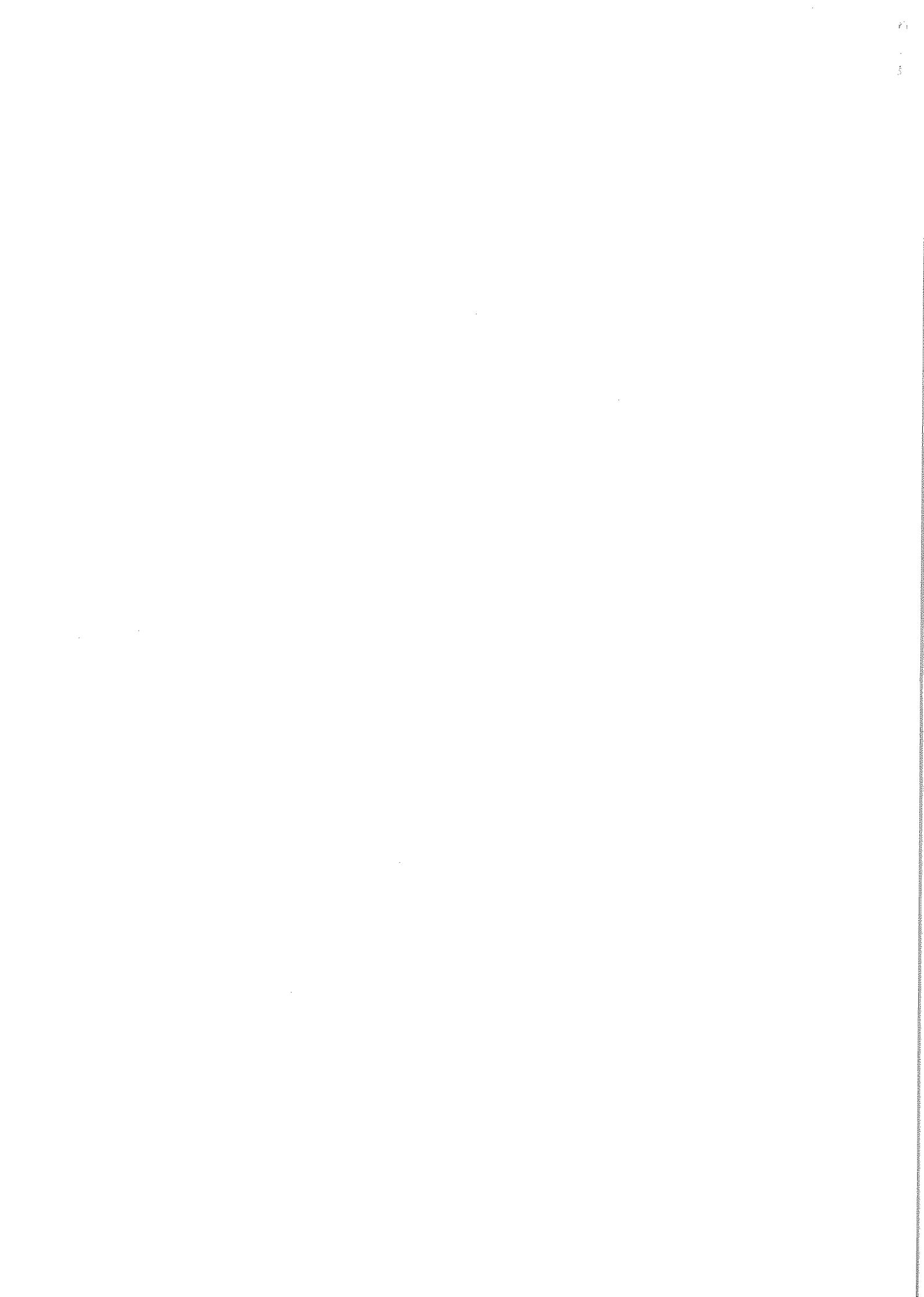


The seal is circular with the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE' around the perimeter and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom. The center features a coat of arms with a figure holding a staff and a shield.



22 AVR. 2016

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **22 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **26 AVR. 2016**



Vote des budgets primitifs 2016

Budget annexe Centre culturel de Sonis

L'an deux mille seize, le lundi 11 avril, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 4 avril 2016.

ARRIVÉ LE
22 AVR. 2016
 S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

Présents : 33		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3
<u>Vice-Présidents :</u>
M. Jacques BANGOU (1 ^{er} Vice-Président) <i>Procuration à Mme Josiane GATIBELZA</i>
M. Georges DAUBIN (2 ^{ème} Vice-Président) <i>Procuration à M. Justin DESSOUT</i>
Mme Francesca FAITHFUL <i>Procuration à Mme Nadiah SURVILLE</i>

Excusés non représentés : 6
<u>Vice-Présidents :</u>
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente)
M. Georges BREDENT (8 ^{ème} Vice-Président)
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
M. Georges BERGINA
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

Absents : 8
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
M. Fabert MICHELY
Mme Marlène MELISSE-MIROITTE
M. Max CELIGNY
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
Mme Célia HATCHI-MIMIETTE
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA
Mme Nadège THÉOPHILE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'Instruction comptable des communes M14;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU l'état 1259 FPU portant notification à CAP Excellence des bases prévisionnelles de fiscalité locale pour l'exercice 2016;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 7 avril 2016 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1- De voter le Budget primitif 2016 du *Budget annexe centre culturel de Sonis* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section de fonctionnement	Crédits votés en 2016	3 080 098,21	3 776 372,07
	Restes à réaliser de 2015	0,00	0,00
	Résultat d'exploitation de 2015 reporté	696 273,86	0,00
	Total Section d'Exploitation	3 776 372,07	3 776 372,07
Section d'investissement	Crédits votés en 2016	661 717,07	567 000,00
	Restes à réaliser de 2015	8 208,00	28 151,75
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	74 773,32
	Total Section d'Investissement	669 925,07	669 925,07
TOTAL DU BUDGET		4 446 297,14	4 446 297,14

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

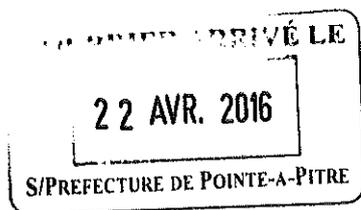
Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le **15 AVR. 2016**

Le Président



Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **22 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **26 AVR. 2016**

Vote des budgets primitifs 2016

.Budget annexe Eau potable

L'an deux mille seize, le lundi 11 avril, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 4 avril 2016.

22 AVR. 2016

Présents		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Ketty	WALPO	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3Vice-Présidents :

M. Jacques BANGOU (1^{er} Vice-Président)
Procuration à Mme Josiane GATIBELZA

M. Georges DAUBIN (2^{ème} Vice-Président)
Procuration à M. Justin DESSOUT

Mme Francesca FAITHFUL
Procuration à Mme Nadiyah SURVILLE

Excusés non représentés : 7Vice-Présidents :

Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6^{ème} Vice-Présidente)

M. Georges BREDENT (8^{ème} Vice-Président)

M. Dominique BIRAS (11^{ème} Vice-Président)

M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Autres Conseillers Communautaires :

M. Georges BERGINA

Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE

Absents : 8Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY

Mme Marlène MELISSE-MIROITTE

M. Max CELIGNY

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Célia HATCHI-MIMIETTE

M. Daniel MARSIN

M. Patrick SELLIN

M. Olivier SERVA

Mme Nadège THÉOPHILE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'Instruction comptable des communes M14;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU l'état 1259 FPU portant notification à CAP Excellence des bases prévisionnelles de fiscalité locale pour l'exercice 2016;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 7 avril 2016 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE,

À LA MAJORITÉ ET 1 ABSTENTION (M. Harry DURIMEL);

ARTICLE 1- De voter le Budget primitif 2016 du *Budget annexe Eau potable* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section d'Exploitation	Crédits votés en 2016	9 361 484,80	10 886 562,47
	Restes à réaliser de 2015	0,00	0,00
	Résultat d'exploitation de 2015 reporté	1 525 077,67	0,00
	Total Section d'Exploitation	10 886 562,47	10 886 562,47
Section d'Investissement	Crédits votés en 2016	5 470 444,40	4 428 484,93
	Restes à réaliser de 2015	5 681 887,63	3 600 560,32
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	3 123 286,78
	Total Section d'Investissement	11 152 332,03	11 152 332,03
TOTAL DU BUDGET		22 038 894,50	22 038 894,50

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

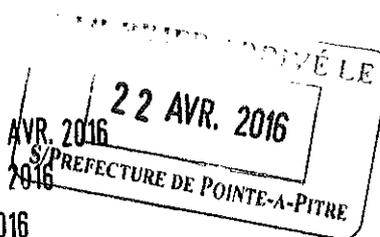
Pointe-à-Pitre, le **15 AVR. 2016**

Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **22 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **26 AVR. 2016**
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **26 AVR. 2016**



1000 1000

1000 1000

1000 1000

1000 1000

1000 1000

1000 1000

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

4^{ème} séance de l'année 2016

Lundi 11 avril 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.04.04/281

Vote des budgets primitifs 2016
Budget annexe Assainissement

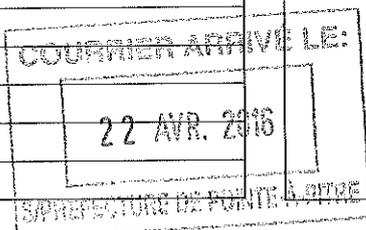
L'an deux mille seize, le lundi 11 avril, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 4 avril 2016.

Présents : 32		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Ketty	WALPO	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3
<u>Vice-Présidents :</u>
M. Jacques BANGOU (1 ^{er} Vice-Président) Procuration à Mme Josiane GATIBELZA
M. Georges DAUBIN (2 ^{ème} Vice-Président) Procuration à M. Justin DESSOUT
Mme Francesca FAITHFUL Procuration à Mme Nadiyah SURVILLE

Excusés non représentés : 7
<u>Vice-Présidents :</u>
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente)
M. Georges BREDENT (8 ^{ème} Vice-Président)
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
M. Georges BERGINA
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO
Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE

Absents : 8
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
M. Fabert MICHELY
Mme Marlène MELISSE-MIROITTE
M. Max CELIGNY
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
Mme Célia HATCHI-MIMIETTE
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA
Mme Nadège THÉOPHILE



Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'Instruction comptable des communes M14;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU l'état 1259 FPU portant notification à CAP Excellence des bases prévisionnelles de fiscalité locale pour l'exercice 2016;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis de la Commission Finances réunie le 7 avril 2016 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE,

À LA MAJORITÉ ET 1 ABSTENTION (M. Harry DURIMEL);

ARTICLE 1- De voter le Budget primitif 2016 du *Budget annexe Assainissement* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section d'Exploitation	Crédits votés en 2016	1 505 500,00	1 505 500,00
	Restes à réaliser de 2015	0,00	0,00
	Résultat d'exploitation de 2015 reporté	0,00	0,00
	Total Section d'Exploitation	1 505 500,00	1 505 500,00
Section d'Investissement	Crédits votés en 2016	7 654 756,71	5 230 446,38
	Restes à réaliser de 2015	6 209 848,19	5 341 107,14
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	3 293 051,38
	Total Section d'Investissement	13 864 604,90	13 864 604,90
TOTAL DU BUDGET		15 370 104,90	15 370 104,90

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Aymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le **15 AVR. 2016**

Le Président



Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Aymes, le
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le
- Délibération transmise Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le

